



MÉMOIRE

Pour le renouvellement d'une politique culturelle

Par

Anne-Marie Allard

Artiste peintre et écrivaine, Nord-du-Québec

* Ce texte tient compte des rectifications orthographiques telles que recommandées par l'Académie française en 1991.

Qui suis-je? Anne-Marie Allard, artiste peintre et écrivaine

Mes coordonnées : 255, rue Laframboise

Chibougamau, P. Qc

G8P 2S5

418 748-4682

amallard@tlb.sympatico.ca

Que diriez-vous d'habiter dans une région qui semble totalement inconnue du CALQ ou du ministère de la Culture? De résider dans un endroit où il n'y a pratiquement aucun accès à un Conseil régional de la culture d'une région limitrophe? De ne pouvoir côtoyer aucun musée ou une galerie d'art sise à proximité? À espérer vivre et être reconnue comme artiste en dehors de sa ville superbement entourée de forêts et de lacs? À avaler les distances pour participer à un symposium de peinture ou autre évènement artistique? À découvrir que, même au ministère québécois et au CALQ, on mélange deux régions au point de faire une annonce de 670 000 \$ pour encourager l'essor artistique dans 7 régions administratives du Québec dont un volet devant être réservé au Nord-du-Québec qui se transforme à la toute fin du communiqué en projet réservé pour le Nunavik?

Alors bienvenue chez moi, dans le monde réel de l'invisibilité!

Mon intrusion dans le monde des arts a débuté en 2002. J'allais prendre une retraite du monde de l'éducation (j'ai enseigné pendant 33 ans en adaptation scolaire à l'école secondaire de Chibougamau, région Nord-du-Québec) et, après une rétrospective de mes passions et intérêts antérieurs,

je me suis documentée sur la peinture à l'acrylique. Après 3 années de recherches intenses dans des livres et sur Internet (il n'y avait aucun cours intéressant d'ordre artistique dans ma ville), j'ai réalisé une première toile. Jusque là, rien de sensationnel.

Retraitée le 30 juin 2006, je décide le 1 juillet de la même année d'exposer en octobre à la bibliothèque municipale. Je produirai, d'aout 2005 jusqu'en octobre 2006, 49 toiles. Je n'ai alors aucune expérience pour monter une exposition en solo. Toutefois ce sera un succès!

Je récidiverai en octobre 2007, en mars 2010, en mars 2012 et en mars 2014. J'espère retenter l'expérience à l'automne 2016.

En 2008, me sentant bien seule dans un domaine que je connais peu, je me soucierai de ce peu de connaissance des activités artistiques chez moi dans ma ville d'adoption depuis 35 ans. Avec un ami, artiste lui aussi, nous créerons une association d'artistes/artisans pour Chibougamau. À 4 personnes dont 2 membres de Développement Chibougamau, une association, Les Arts en nord, enregistrée le 8 janvier 2010 comme OBNL verra le jour. Il aura fallu quatorze mois pour monter l'opération et regrouper 33 membres intéressés. Puis des gens de Chapais (à 43 km) et de Mistissini (communauté autochtone sise à 88 km de Chibougamau) demanderont à s'adjoindre à nous. Depuis lors, nous organisons un salon de métiers d'art à chaque fin de novembre depuis 2010. Nous avons fait tranquillement notre nid et les membres disponibles participent à toutes les opportunités qui leur sont offertes.

Entretemps, j'ai rejoint les rangs du Cercle des artistes peintres et sculpteurs du Québec (depuis 2007), de l'Académie internationale des beaux-arts (depuis 2012) comme artiste de la relève, du Regroupement des artistes en arts visuels du Québec (depuis 2014) et participe à des galeries virtuelles Arts-up (Mirondezza en France) et Artavita (Santa Barbara, USA). Certaines de mes œuvres ont été sélectionnées pour des expositions internationales (Roumanie, Italie, Belgique, USA), à des expositions

nationales à Montréal (Chambre de commerce du Montréal métropolitain, concours-gala au Centre Brancusi de Montréal). J'ai participé à des symposiums de peinture (4 fois à Québec, 4 fois à Val-Jalbert, 1 fois à La Tuque, 2 fois à Alma).

Depuis 2012, je suis membre du Conseil régional de la culture du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Ce fut long que d'y arriver. Il faut que j'aie la foi ou bien que je sois idiote - c'est soit l'un ou l'autre – puisque je ne puis recevoir d'aide pécuniaire de leur part, car je n'habite pas le territoire. Cependant, je suis informée des formations disponibles pour les artistes. Au cout moyen de 150 \$ pour une formation + les frais liés au transport + ceux de l'hébergement (2 soirs car c'est régulièrement à 325 ou 350 km de chez moi) + le cout des repas, je calcule qu'une formation se situerait aux environs de 650 dollars. En ai-je les moyens financiers?

En 2013, j'ai suivi une formation virtuelle Gestion de carrière artistique en collaboration avec Espaces autonomes. Je voyais enfin une petite lumière au bout du tunnel.

J'écris aussi. J'ai publié un roman en 2005 (L'Héritier du secret, prix littéraire La plume saguenéenne) et suis membre de l'APES (Association des écrivains et écrivaines de la Sagamie) depuis 2009. Même si l'APES est basé au Saguenay, on y accepte les auteurs natifs de cette région ou habitant cette région maintenant. Heureusement pour moi.

En 2013, j'ai voulu obtenir de l'aide du Conseil régional de la culture du Saguenay-Lac-Saint-Jean : on m'a signifié que je ne faisais pas partie physiquement de cette région. Je me suis donc tournée vers le même organisme en Abitibi-Témiscamingue : même réponse. J'ai donc écrit au ministre de la Culture et des Communications qui m'a répondu (Bravo!) de joindre les rangs d'organismes de ces deux régions limitrophes. Peine perdue. Puis on m'a dit de joindre la CLSBJ (Commission du loisir et du sport de la Baie-James) mais là aussi, ce n'est pas vraiment dans leur mandat. Depuis quelques semaines, la CLSBJ est devenue la SLBJ. Puis maintenant, il

y a l'ARBJ (Administration régionale de la Baie-James). En décembre 2015, plus précisément le 9 décembre, on nous annonce une Entente de partenariat régional portant sur la création artistique en Jamésie en collaboration avec le CALQ et l'ARBJ. Le projet présenté devait être déposé pour le 1 février 2016 et devait faire mention d'un partenaire à la hauteur de 20 % du cout total du projet. Ça laisse très peu de temps pour réfléchir et monter un projet intéressant, trouver un partenaire tout aussi intéressé et tout cela compte tenu que la plupart des organismes ferment leurs portes pour la période des fêtes soit environ deux semaines. On se retrouve donc au début de janvier. Je ponds un projet, trouve un partenaire et, comme il a été annoncé, je pourrais recevoir de l'aide pour rédiger le projet car, semble-t-il que lorsqu'on demande une subvention d'un organisme en lien avec le gouvernement il faut savoir s'y prendre. Je déposerai mon projet le 24 janvier 2016, n'ayant reçu aucune aide pour la rédaction puisque la personne ne serait disponible qu'à son retour le 2 février. Mon projet *Lumière au 49^e parallèle* ne sera pas retenu. Après discussion avec la personne responsable au CALQ, j'aurais intérêt à apprendre à remplir un tel formulaire (hein?), à augmenter le montant d'argent espéré (surprise! Je ne demande pas assez?), à soumettre un projet qui dépasse le volet création et production, etc. Est-ce que c'était un projet pilote pour savoir s'il y avait un intérêt pour les arts par chez nous? Renouvellera-t-on l'offre en 2017, car le budget alloué (35 000 \$) est loin d'avoir été dépensé? À l'ARBJ, y a-t-il quelqu'un susceptible de partager nos inquiétudes et de nous seconder au besoin dans nos démarches d'ordre artistique? Un gros, gros doute subsiste.

Et dire que, pendant ce temps, c'est moi qui rédige les projets de l'organisme dont je suis la présidente, Les Arts en nord. En 2015, nous avons obtenu 1 000 \$ pour une *Démonstration artistique* (démonstration collective de 12 artistes/artisans d'ici). En 2016, 1 250 \$ pour un trio d'exposants de la relève *Artistes en émergence* et encore en 2016, un autre 1 000 \$ pour *Les artistes/artisans s'exposent* (autre démonstration